

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

ASSEMBLÉE DU 7 MARS 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Fortierville, séance du 7 mars 2022, tenue à la salle municipale, au 198A, rue de la Fabrique, à 19h30, sous la présidence de madame Julie Pressé, mairesse, à laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Marc Lemay, Michel Fortier, Yannick Pressé, Éric Guillot, Maxime Guillot et James Kingston, tous formant quorum.

Assiste également à cette séance : madame Annie Jacques, directrice générale et secrétaire-trésorière.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum,

RÉSOLUTION # 050-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit ouverte à 19h30.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame Julie Pressé, mairesse, fait la lecture de l'ordre du jour :

RÉSOLUTION # 051-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et accepté à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté comme suit, et que les "affaires nouvelles" restent ouvertes.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux antérieurs
5. Comptes à payer
6. Liste des revenus
7. Dépenses à approuver
 - a) Marquage de la chaussée
 - b) Balayage des rues
 - c) Débroussaillage des fossés
 - d) Scellement des fissures dans le pavage
 - e) ADMQ – formation sur le projet de loi 64
 - f) Médial SST – analyse ergonomique de deux postes de travail
 - g) Ordinateur pour le poste de la directrice générale adjointe
 - h) Soutien informatique – banque d'heures
 - i) Potirothon de Gentilly
8. Demandes
 - a) Gilles Lemieux – demande d'autorisation à la CPTAQ
 - b) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
9. Affaires courantes
 - a) Adoption des états financiers 2021
 - b) Plan d'action santé et sécurité au travail
 - i) Politique sur l'usage d'alcool, de médicaments et de drogues
 - ii) Politique de conduite de véhicule
 - c) Vente d'articles municipaux
 - d) Mise à niveau des équipements en loisirs
 - e) Mai, mois de l'arbre et des forêts
10. Suivi de dossiers

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- a) TECQ – programme de travaux #6
- b) Travaux de rénovations au bureau municipal
- 11. Règlements
 - a) Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (adoption)
 - b) Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés (avis de motion)
- 12. Comités et MRC
- 13. Affaires nouvelles
 - a) Solidarité au peuple ukrainien
 - b) Location du photocopieur
- 14. Période de questions
- 15. Levée de l'assemblée

4. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL ANTÉRIEUR

RÉSOLUTION # 052-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 7 février 2022 avec dispense de lecture.

5. COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION # 053-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et accepté à l'unanimité des conseillers présents d'accepter :

1. Les comptes à payer des chèques # 1338 à # 1341 pour la somme de 1 629.61 \$.
2. Les comptes à payer des dépôts directs # 501589 à # 501621 pour la somme de 131 777.35 \$.
3. Les prélèvements automatiques pour la somme de 15 101.40 \$.
4. Le total des salaires bruts pour le mois de février 2022 pour la somme de 13 798.37 \$.

6. LISTE DES REVENUS

Description	Montant
Revenus taxes municipales	84 183.27 \$
Location vestiaire	200.00 \$
Conteneur électronique	30.11 \$
Échetier	655.00 \$
Permis rénovations	15.00 \$
Total	85 083.38 \$

7. DÉPENSES À APPROUVER

a) Marquage de la chaussée

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite faire marquer la chaussée dans les routes suivantes : rang St-Antoine ouest, rue Principale, rang Frontenac, rang St-Philippe, rang St-Jacques, côte Paris

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

et route 226 (St-Alphonse);

CONSIDÉRANT QU'une ligne d'arrêt devra être peinte à l'intersection de la rue Principale et de la route 265;

CONSIDÉRANT QUE les quatre cases de stationnement de la rue du Foyer et de la salle municipale devront être repeintes aussi;

CONSIDÉRANT QUE des traverses pour piétons devront être peintes face à l'église et à l'intersection de la piste cyclable;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions reçues :

Marquage et traçage du Québec	5 895.93 \$ taxes incluses
A1 Lignes jaunes	6 044.56 \$ taxes incluses
Lignes Maska.....	8 620.83 \$ taxes incluses
Durand marquage et associés	9 565.92 \$ taxes incluses
Lignco	11 439.24 \$ taxes incluses

RÉSOLUTION # 054-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la compagnie Marquage et traçage du Québec pour le marquage de la chaussée, des traverses pour piétons et des cases de stationnements au coût de 5 895.93 \$ taxes incluses. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-649 (signalisation).

b) Balayage des rues

ATTENDU QUE la municipalité souhaite faire balayer ses rues en avril (balayage du sable);

ATTENDU le résultat des soumissions reçues :

Arseno balayage	2 800 \$ plus taxes
Les Entreprises Édouard Paquette	2 174 \$ plus taxes
Les Gazonnières du Cap	Aucune soumission reçue

RÉSOLUTION # 055-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner Les Entreprises Édouard Paquette pour le balayage des rues de la municipalité au coût de 2 174 \$ plus taxes. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-520 (entretien des terrains municipaux).

c) Débroussaillage des fossés

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire faucher et débroussailler ses bords de routes et ses fossés;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise R.M. Pépin au coût de 110.00 \$ de l'heure;

RÉSOLUTION # 056-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents mandater l'entreprise R.M. Pépin pour le fauchage/débroussaillage des bords de routes au coût de 110.00 \$ de

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

l'heure, pour une somme totale approximative de 3 500 \$. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-32000-521 (entretien des chemins).

Le conseil ne souhaite pas que R.M. Pépin fauche également de l'autre côté du fossé, c'est-à-dire le bord des champs ou des terrains des citoyens. De cette façon, le débroussaillage sera plus rapide. Une attention devra également être apportée aux intersections.

d) Scellement de fissures dans le pavage

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire sceller des fissures dans l'asphalte des voies publiques pour prolonger sa durée de vie;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour 5000 mètres linéaires :

	Déplacement	Pension	Prix au mètre
Permaroute	350\$/jr	600\$/jr	1.45 \$
Sévigny	-	-	1.30 \$

RÉSOLUTION # 057-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Sévigny pour le scellement de fissures dans l'asphalte au coût de 1.30 \$ du mètre linéaire incluant les frais de mobilisation des équipements pour une dépense totale d'environ 6500 \$ plus les taxes dans les voies publiques. Cette dépense sera prise à même les postes budgétaires # 02-32000-521 (entretien des chemins).

e) ADMQ – formation sur le projet de loi 64

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ donnera une formation sur le nouveau projet de loi 64 relativement à la protection des renseignements personnels;

RÉSOLUTION # 058-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre à la directrice générale de suivre cette formation par vidéoconférence au coût de 125 \$ plus les taxes. Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-419 (formation administration).

f) Médial SST – analyse ergonomique de deux postes de travail

CONSIDÉRANT l'offre de services de la firme Médial SST pour évaluer les postes de bureau au niveau de l'ergonomie;

CONSIDÉRANT QUE des équipements doivent être remplacés prochainement et qu'il serait opportun de réaliser cette étude avant de faire ces dépenses;

RÉSOLUTION # 059-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner la firme Médial SST pour l'analyse ergonomique des deux postes de travail au bureau municipal au coût de

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

480 \$ plus les taxes et les frais de déplacement. Cette dépense sera prise à même le poste budgétaire # 02-13000-670 (fournitures de bureau).

g) Ordinateur pour le poste de la directrice générale adjointe

ATTENDU QUE l'ordinateur du poste de la directrice générale adjointe doit être remplacé étant donné son âge avancé;

ATTENDU les soumissions reçues :

	Marque	Proc.	Numéro	Mémoire vive	Disque SSD	Windows	Prix
Infoteck	Lenovo	I5	10400T	8 G	256 G NVME	Pro 10	1169.95\$
Sagittaire	Sur mesure	I5		16 G	500 G	11	1100 \$
Élect.2000	Acer	I5	10400T	8 G	256 G		999 \$
Micromédica	Lenovo	I5	10400	8 G	1 TB	Pro 10	979 \$
	Lenovo	I5	10400	16 g	500 g NVME	Pro 10	1078 \$
Ordi vert	Dell	I5		16 G	240 G NVME		1199 \$
Ordi plus	Sur mesure	I5	11400	8 G	256 G NVME	Pro 10	939.99 \$

RÉSOLUTION # 060-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer l'achat d'un ordinateur pour le poste de la directrice générale adjointe chez OrdiPlus au coût de 939.99 \$ plus les taxes (configuration incluse) ainsi qu'une imprimante monochrome au laser au coût de 239.99 \$ plus les taxes. Une licence Microsoft Office 365 sera également acquise pour tous les postes informatiques (coût de 110 \$ par année pour 6 utilisateurs maximum). Cette dépense sera prise dans le poste budgétaire # 02-13000-649 (ordinateurs et logiciels).

h) Soutien informatique – banque d'heures

ATTENDU QU'il n'y plus de technicien informatique dans le secteur et qu'il est parfois nécessaire d'obtenir du soutien à cet effet;

ATTENDU les soumissions reçues :

Infoteck : 812.00 \$ plus taxes (10 heures)
Ordi vert :850.00 \$ plus taxes (10 heures)
Micromédica :115 \$ de l'heure
OrdiPlus :75 \$ de l'heure

RÉSOLUTION # 061-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à OrdiPlus pour le soutien informatique au coût de 75 \$ de l'heure plus les taxes en cas de besoin.

i) Potirothon de Gentilly

ATTENDU QUE la 32^e édition du potirothon de Gentilly se tiendra en octobre 2022, et que la date limite pour les inscriptions sera le 15 juin

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

prochain;

RÉSOLUTION # 062-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de la municipalité de Fortierville au Potirothon 2022 et de payer les frais de 60.00 \$ pour l'inscription, la remise des graines et un t-shirt. Cette dépense sera prise dans le poste 02-70290-997 (budget communautaire discrétionnaire).

8. DEMANDES

a) Gilles Lemieux – demande d'autorisation à la CPTAQ

Ce point est reporté. M. Lemieux a fait l'embauche d'un consultant pour l'aider à monter son dossier. Il sera présenté à la municipalité ultérieurement.

b) Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bissexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

RÉSOLUTION # 063-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

9. AFFAIRE COURANTES

a) Adoption des états financiers 2021

CONSIDÉRANT QUE les états financiers de l'année 2021 ont été présentés par Mme Sarah Gilbert, comptable chez RDL Lamontagne, le 28 février 2022;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers démontrent un surplus de 91 257 \$;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été publié le 15 février 2021 pour annoncer le dépôt des états financiers;

RÉSOLUTION # 064-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter les états financiers de l'année financière 2021.

b) Plan d'action santé et sécurité au travail

i) Politique sur l'usage d'alcool, de médicaments et de drogues

ATTENDU la nécessité d'adopter une Politique sur l'usage d'alcool, de médicaments et de drogues en conformité avec les exigences de Médial SST pour compléter le plan d'action de santé et sécurité au travail;

RÉSOLUTION # 065-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la Politique sur l'usage d'alcool, de médicaments et de drogues proposée et de la soumettre à tous les employés de la municipalité.

ii) Politique de conduite de véhicule

ATTENDU la nécessité d'adopter une Politique de conduite de véhicule en conformité avec les exigences de Médial SST pour compléter le plan d'action de santé et sécurité au travail;

RÉSOLUTION # 066-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la Politique de conduite de véhicule proposée et de la soumettre à tous les employés de la municipalité.

c) Vente d'articles municipaux

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite disposer de certains articles municipaux ;

CONSIDÉRANT les offres reçues :

Lot de portes et fenêtres (Club de croquet) :

Guy Leclerc 215 \$

4 pneus d'hiver usagés Toyo Observe GSI-5 :

Aucune soumission reçue

Réfrigérateur Hotpoint (croquet) :

Simon Tousignant 50 \$

RÉSOLUTION # 067-03-2022

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents de :

- Vendre le lot de portes et fenêtres à monsieur Guy Leclerc pour la somme de 215 \$.
- Vendre le réfrigérateur Hotpoint à monsieur Simon Tousignant pour la somme de 50 \$.

d) Projet Mise à niveau des équipements en loisirs

ATTENDU QUE la municipalité bénéficiera d'une aide financière de 2500 \$ pour le projet Mise à niveau des équipements en loisirs de Loisir Sport Centre-du-Québec;

RÉSOLUTION # 068-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Fortier et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'effectuer les achats suivants dans le cadre du projet :

- Un ballon-poing double chez Go-Élan au coût de 896.00 \$ plus les taxes;
- Un siège de balançoire rigide en caoutchouc au coût de 305.99 \$ plus les taxes;
- Deux buts de hockey de pratique OHA en acier chez Sports-Inter Plus au coût de 955.95 \$ la paire ainsi que deux filets au coût de 199.95 \$ la paire plus les taxes;
- Une longueur de 100 pieds de tapis en caoutchouc 1/8" d'épaisseur chez BMR Matériaux Fortierville pour les patins au coût de 4.95 \$ du pied linéaire pour l'intérieur du chalet.

Il faudrait trouver du tapis plus épais pour l'extérieur (entre le chalet des sports et la patinoire. Celui de BMR sera trop mince.

e) Mai, mois de l'arbre et des forêts

ATTENDU QUE la municipalité s'est inscrite auprès de l'Association forestière des Cantons de l'est afin de recevoir des petits arbres en mai prochain;

ATTENDU QUE le conseil souhaite, comme par les années antérieures, distribuer des arbres aux citoyens qui en désirent, en collaboration avec les jeunes de la Clef de la Galerie si possible;

RÉSOLUTION # 069-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Maxime Guillot et résolu à l'unanimité des conseillers présents de réaliser une activité de dons d'arbres le 21 mai 2022 à la salle municipale. Le conseil souhaite commander 1000 arbres pour l'occasion.

10. SUIVI DE DOSSIERS

a) TECQ – programmation de travaux #6

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

RÉSOLUTION # 070-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Yannick Pressé et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version n° 6 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Détail des travaux prévus en 2022 :

<i>Remplacement de ponceaux</i>	<i>40 000 \$</i>
<i>Amélioration écoénergétique bureau municipal</i>	<i>40 000 \$</i>
<i>Étude préliminaire pour le benzène</i>	<i>12 000 \$</i>
<i>Étude hydraulique pont rang St-Alphonse</i>	<i>5 000 \$</i>

b) Travaux de rénovations au bureau municipal

ATTENDU QUE la municipalité souhaite effectuer des rénovations extérieures au bureau municipale;

RÉSOLUTION # 071-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

- De sélectionner la couleur Gentek Minerai de fer pour le déclin de vinyle;
- De sélectionner la couleur Gentek Argile pour les différentes moulures;
- D'accepter une surcharge de 1200 \$ pour les moulures en aluminium qui n'étaient pas prévues lors de la demande de soumission initiale;
- De laisser le dessus de la toiture « plate », mais d'y faire l'installation d'une membrane pour s'assurer que l'eau ne s'infiltré pas;
- De désigner Groupe Castonguay électriciens pour reculer l'entrée électrique avant les travaux ainsi que pour sortir un fil afin d'alimenter le logo de la municipalité sur la façade du bâtiment;
- De désigner Isolation Franco pour isoler les solives de rive au sous-sol dans le coin nord-est du bâtiment;
- De désigner Aubin Pélissier pour déplacer la thermopompe avant le début des travaux;
- D'aménager, à l'arrière du bâtiment, une porte de 36" de largeur avec un seuil plat, dans l'optique où cette entrée pourrait être adaptée pour les personnes handicapées;
- De désigner la firme Lumicom pour l'installation d'un logo au led et du numéro civique de la municipalité au coût de 3 622 \$ plus les taxes, installation incluse.
- De faire l'achat d'une nouvelle boîte aux lettres murale extérieure au coût d'environ 100 \$ plus les taxes.
- Les dépenses supplémentaires relatives à ce projet seront financées par les programmes PRABAM et TECQ.

11. RÈGLEMENTS

a) **Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux (adoption)**

RÉSOLUTION # 072-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le règlement # 2022-02-194 (Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux) soit adopté.

b) **Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés (avis de motion)**

Le conseiller James Kingston donne avis de motion qu'il présentera, à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente, un règlement portant sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.

Monsieur le conseiller James Kingston présente et dépose un projet de règlement concernant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux. Ce projet de règlement est mis à la disposition du public.

Voici le nouveau paragraphe qui devra être inséré dans le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux :

Le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux devra être modifié au plus tard le 5 mai 2022 de façon à interdire à ces derniers d'accepter tout don, toute marque d'hospitalité ou tout autre avantage qui est offert par un fournisseur de biens ou de services ou qui peut influencer son indépendance de jugement dans l'exercice de ses fonctions ou qui

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

risque de compromettre son intégrité (art. 16.1, LEDMM).

12. COMITÉS ET MRC

Le conseil est informé que la boîte pour le retour des livres de la bibliothèque a été installée au bureau de poste.

Maxime Guillot rapporte que le taux d'occupation de l'OMH de Fortierville s'améliore grandement. Il ne reste plus que 5 logements vacants actuellement. Une journée portes ouvertes sera organisée prochainement. Cet événement avait eu du succès par les années passées.

13. AFFAIRES NOUVELLES

a) Solidarité au peuple ukrainien

Attendu que la Fédération de Russie a envahi militairement la république d'Ukraine;

Attendu que la Fédération de Russie a, se faisant, violé les règles internationales du respect de l'intégrité des frontières nationales et provoque la mort de milliers de personnes et l'exode de citoyens ukrainiens;

Attendu qu'à notre époque, la solution militaire est inacceptable pour régler les conflits entre nations;

Attendu que les élus-es municipaux et le peuple québécois sont profondément affligés par les souffrances vécues par le peuple et les communautés ukrainiennes;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux du Québec d'exprimer leur désapprobation la plus totale de cette situation et du recours aux armes pour régler les conflits;

Attendu que la volonté des élus-es municipaux et de la population québécoise d'exprimer leur solidarité avec le peuple ukrainien;

Attendu que les gestes de solidarité de plusieurs municipalités et de nombreux Québécois envers le peuple ukrainien, notamment à travers des dons à la Croix-Rouge canadienne;

RÉSOLUTION # 073-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Marc Lemay et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que la municipalité de Fortierville condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie;

Que la municipalité joigne sa voix au concert des nations pour appeler la Russie à mettre fin à son agression et à retirer toutes ses forces de l'Ukraine et à régler ses différends par la voie de la diplomatie;

Que la municipalité demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse;

Procès-verbaux de la municipalité de Fortierville

Que la municipalité invite ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien;

Que la municipalité déclare son intérêt à contribuer à cet effort collectif et humanitaire et invite tous les groupes et intervenants à se mobiliser pour organiser l'accueil de ces personnes réfugiées sur notre territoire;

Que copie de cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, M. Justin Trudeau, à la ministre des Affaires étrangères, Mme Mélanie Joly, au premier ministre du Québec, M. François Legault, à l'ambassade de la République d'Ukraine, à l'ambassade de la Fédération de Russie, à la Fédération québécoise des municipalités et aux médias régionaux et nationaux.

b) Location du photocopieur

ATTENDU QUE le contrat de location du photocopieur du bureau municipal prendra fin au cours des prochains mois;

ATTENDU l'offre de la compagnie Centre Bureautique SBM pour un nouveau photocopieur Canon C5550i au coût de 97.00 \$ par mois plus les taxes pour une période de 66 mois;

RÉSOLUTION # 074-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur James Kingston et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre du Centre Bureautique SBM pour un nouveau photocopieur Canon C5550i au coût de 97.00 \$ par mois plus les taxes pour une période de 66 mois. La directrice générale est désignée pour la signature du contrat.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions se déroule de 20h10 à 20h15.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION # 075-03-2022

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Éric Guillot et accepté à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20h15.

Julie Pressé, mairesse

Annie Jacques, d.g. et greffière-trésorière.

« Je, Julie Pressé, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code Municipal* ».